



JE suis handicapé à 80% et me fais battre par mon beaufrère

Par JeanFrancois POIRIER, le 13/04/2017 à 07:44

Bonjour,

je m'appelle JeanFrancois POIRIER, j'habite à Toulouse.

Je suis marié avec Véronique dans le quartier BAGATELLE.

Cela fais depuis 2009 que je vis avec elle et 9 mois de mariage le 16 avril.

Je suis handicapé, reconnu par la MDPH31 à 80% minimm, j'ai la carte d'invalidité, et l'AAH + MVA.

Ma femme a le SPP (Syndrome de Peter pan) Elle a aussi 80% carte invalidité + AAH + Comp. Ress.

Son frère, Christophe, lui aussi, est aussi à 80%, il a la carte d'invalidité et comp. Ress. + AAH
MAIS

Cela fais depuis que je le connais qu'il m'agresse violemment au téléphone, harcèle notre couple, me provoque, joue avec les sentiments de sa soeur. Je dois garder le silence et me laisser taper dessus, insulté et même racketté par mon beau-frère, et ma femme a si peur de lui que pour préserver mon couple, je dois me "taire". Mon beau-frère me bat : étranglements (4 cm² liaisons larynx selon la legiste à l'époque), côtes fêlées, boxé au ventre et au dos, coups de poing dans la figure, gifles, plaquage au sol, ... il m'a rendu SDF 3 fois et s'en est pris à sa propre soeur qu'il a séquestré.

Comme je le mets au tribunal, il a joué avec les sentiments de ma femme qui a le syndrome de Peter Pan, pour lui prévenir de la prison alors que ma curatelle a dit à celle-ci "Véronique, vous n'etes en aucun cas, concernée, il ne vous arrivera rien". Il a séquestré sa soeur une nuit entière. (en qq sorte). Puis, pour finir, c'est un très gros menteur, affabulateur, mythomane et il est très violent et très raciste.

Aujourd'hui je dois lui donner 50 EUR de ma paie. Il m'a ordonné de lui donner. En calculant, ma femme a déterminé qu'il me fait payer le gâteau d'anniversaire à 28 EUROS QU'IL A OFFERT A SA SOEUR, et la note du taxi lorsque Véronique est revenue du CHU car à cause des affabulations de Christophe, elle voulait aller à l'hospital Marigny (St Loup Cammas, 31). Le taxi s'élève à 21 EUR. Il avait dis : "je te donne le reçu du taxi, scan le à ta tutelle pour qu'elle me rembourse". Et résultat, c'est moi qui paie tout. Le taxi OK pour ma femme mais PAS LE GATEAU !! C'est lui qu'il l'a offert pour l'anniversaire de ma femme !!

J'ai regardé les textes de loi. Abus de faiblesse envers moi et ma femme depuis 2009, plus coups et blessures sur moi, la note doit être salée, même s'il s'innocente en s'appuyant sur sa maladie en tant que skizoprène et, affirme -t-il, une éventuelle cure pour corriger son état de "dédoublément de personnalité". Mais il a mûrement réfléchi à ses actes à chaque fois.

Il ment à la police, au SAMU, aux pompiers, même à ma IDE dans l'exercice de ses fonctions... il a changé maintes fois de psychiatre et prétend avoir fais 200 matchs de boxes, dont 180 KO, et champion d'Europe il y a des années de cela... Il MENT ENORMEMENT. C'est SON ARME. Il avait réussi à me faire quasiment arrêter par la POLICE.

Je vous demande un grand AU SECOURS. Moi et mon couple sommes en danger car mon beau frère fera TOUT pour nous séparer, et il nous mène par le bout du doigt et me bat physiquement et il abuse de moi, me menace et me parle violement.

Je monte un dossier pour le TGI de Toulouse. Le 17 ma curatelle reviens de vacances et les preuves que je lui ai fourni vont êtres transférées à mon avocate dès le retour de la réponse de l'aide juridictionnelle.

Voilà, j'attends vos conseils et réponses.

JE suis au bout du rouleau.

JeanFrancois POIRIER